



Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue de la Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Appui à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes

Monsieur le Ministre,

Nous sommes préoccupés par le scénario de redécoupage proposé par votre ministère lors de la rencontre des présidents et directeurs généraux membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec le 20 novembre dernier.

Tout d'abord, peu importe le scénario, nous désirons porter à votre attention que nous appuierons toute démarche visant à préserver l'intégralité du territoire actuel de notre Commission scolaire. Plus localement, nous nous interrogeons sur le sort d'environ 1000 élèves du secteur Chambly-Carignan. Ainsi, nous vous faisons parvenir en pièce jointe l'extrait de la séance du conseil d'établissement du 8 décembre 2015. Cette résolution vise à faire connaître l'appui du conseil d'établissement de l'École De Salaberry à notre Commission scolaire.

Il nous apparaît que les coûts inhérents à la réorganisation des services, à la construction d'un nouveau siège social ainsi qu'à la construction de deux nouvelles écoles d'enseignement secondaire, afin de répondre aux capacités d'accueil de nos élèves, sont des investissements que l'on pourrait éviter en maintenant le territoire actuel.

En espérant que vous saurez écouter les gens des milieux concernés par le plan de redécoupage de la CSP, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, au nom des membres du conseil d'établissement, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Julie Racicot

Présidente du conseil d'établissement

- c.c. M. Pierre Moreau, Ministre responsable de la région de la Montérégie
M. Martin Coiteaux, Président du Conseil du trésor
M. Stéphane Bergeron, Député de Verchères
Mme Nicole Léger, Députée de Pointe-aux-Trembles et porte-parole en matière d'éducation
Mme Nathalie Roy, Député de Montarville
M. Jean-François Roberge, Député de Chambly et porte-parole en matière d'éducation
M. Simon Jolin-Barrette, Député de Borduas
Mme Françoise David, Députée de Gouin
Mme Hélène Roberge, présidente de la CSP



RÉSOLUTION

CE-14-15-05

Séance du 8 décembre 2014 à 19 H 00

Objet : Résolution contre le redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes

CONSIDÉRANT que le scénario de redécoupage proposé aurait pour effet de retirer un peu plus de 1000 élèves de l'école du Mont Bruno;

CONSIDÉRANT que l'école secondaire de Chambly ne pourrait accueillir tous les élèves de note secteur en 4^e et 5^e secondaire en plus des élèves en classes spécialisées au secondaire;

CONSIDÉRANT l'impossibilité pour l'école secondaire de Chambly d'être agrandie en respect des proportions de la superficie du terrain et de celle du bâtiment;

CONSIDÉRANT l'impossibilité pour certains élèves de notre secteur d'avoir accès aux services de l'école orientante l'Impact ainsi qu'aux services liés au programme sport-étude;

CONSIDÉRANT les coûts considérables engendrés par la mise en place de ce scénario dans un contexte économique où l'on demande aux citoyens de contribuer à l'épanchement de la dette;

CONSIDÉRANT qu'une proposition visant à démanteler notre commission scolaire qui a les plus faibles coûts de gestion ainsi que les meilleurs rendements académiques nous paraît incohérente;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Julie Lepage secondée par M. Luc Dansereau.

IL EST RÉSOLU à l'unanimité de demander au Ministre de l'Éducation de maintenir le territoire actuel de la commission scolaire Des Patriotes.

RÉSOLUTION

CE-14-15-0

Anne-Julie Racicot

Présidente du conseil d'établissement